

Les caractéristiques de la ZAE les BROUES

Localisation

- A l'entrée des Cévennes 2.8 hectares de ZAE
- A 35 minutes de Montpellier et 45 minutes des autoroutes (A9 et A75)
- Extension d'une ZAE dynamique

Règles d'urbanisme

- Constructions à usage industriel, de commerce, d'artisanat, d'entrepôts commerciaux, de bureaux
- Lots de 1 000 à 2 200 m²
- Coefficient d'occupation des sols maximum : 50 %
- Habitations non autorisées

Toute demande d'implantation sera examinée par la Communauté de Communes sur présentation d'un dossier de candidature et d'une lettre d'intention. (Dossier téléchargeable sur le site de la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises : <http://www.cdcgangesumene.fr/>)

Equipements

- Terrains viabilisés : raccordement réseau AEP, EU, EDF, France Télécom (réseau souterrain)
- Réseau haut débit Num'Hérault
- Aire de retournement par un giratoire
- Espaces de stationnement, éclairage

Lots disponibles immédiatement 40 € HT / m²*

*35€ HT/m² pour toute demande de foncier d'une superficie supérieure ou égale à 3 000 m² (soit l'acquisition de deux lots).



15 lots entièrement viabilisés



Les atouts d'un Territoire à votre écoute

Les plus pour votre entreprise

- Un site à proximité de trois agglomérations (Montpellier, Alès, Nîmes) et de deux autoroutes (A75 et A9).
- Un réseau de partenaires organisé et spécialisé pour vous accompagner :
 - Accompagnement lors de votre implantation et post installation
 - Montage de dossier
 - Recherche de financement
 - Urbanisme et réglementation

Les plus de la proximité

Proximité des services publics pour faciliter votre implantation :

- Centre des Impôts, Pôle Emploi, Mission Locale d'Insertion, Maison des entreprises...
- Chambres Consulaires : Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier (Antenne de Ganges), Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault (permanence)
- Polyclinique et hôpital
- Centre médical

Proximité des établissements scolaires :

- Compétence enfance jeunesse de la Communauté de Communes (de 0 à 25 ans)
- Crèche, établissements primaires et secondaires, lycée (au Vigan)
- Universités (Montpellier)

Une offre de logement diversifiée.

Un tissu associatif riche, animations régulières, cinéma, théâtre, culture, sport...

Les plus de l'environnement

Un territoire bordé de sites remarquables :

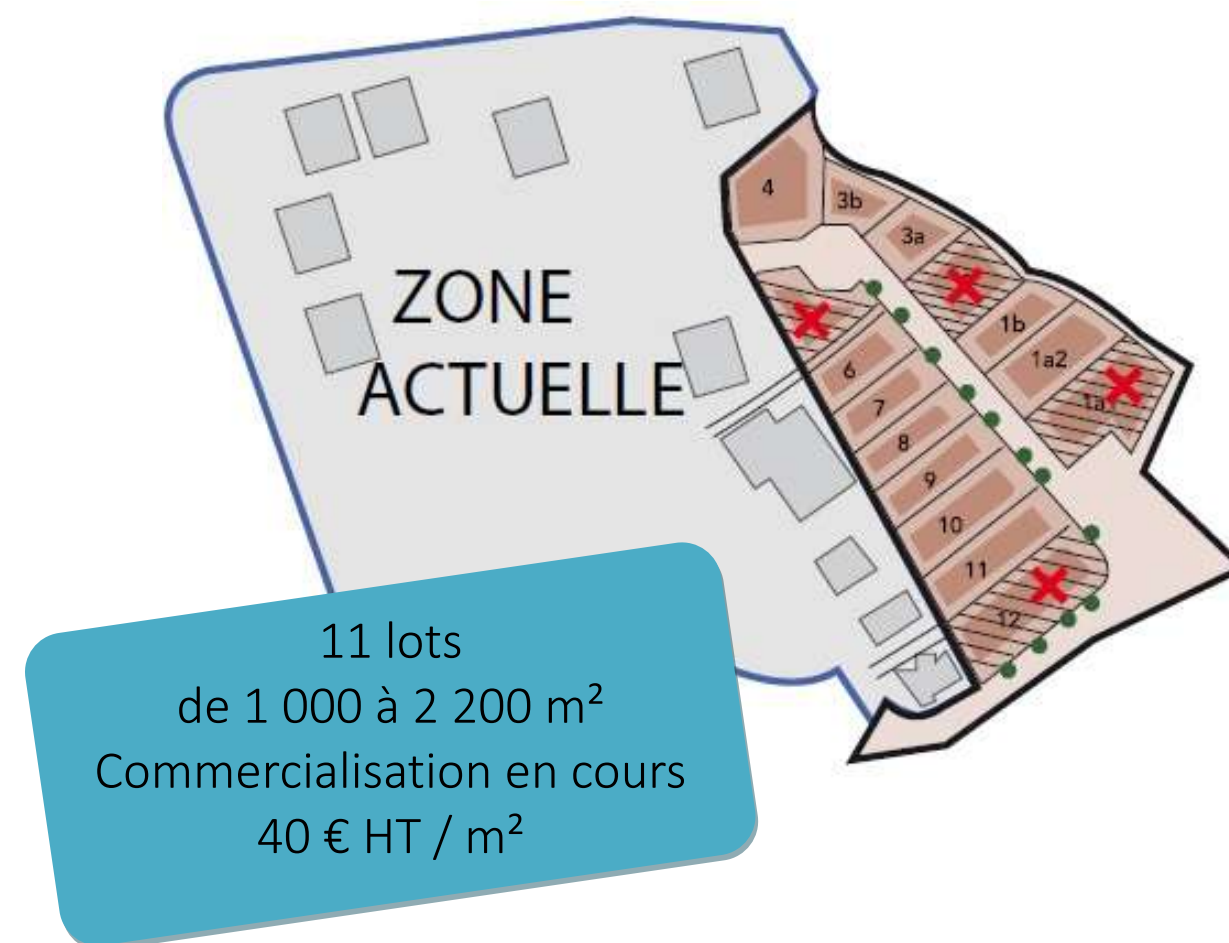
- Le cirque de Navacelles au cœur de l'espace Causses et Cévennes, inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO,
- Le Mont Aigoual du haut de ses 1 567m d'altitude,
- La Grotte des Demoiselles.

Un territoire préservé et protégé en zone Natura 2000.

Nombreuses activités sportives de pleines natures (Via Ferrata, Réseau de sentiers de randonnées, Canoë et kayak, spéléologie...)



Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises Extension de la ZAE les Broues à Ganges



Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises

Place du 8 mai 1945 - 34 190 Ganges

Tel : 04 67 73 78 60 - Mail : contact@cdcgangesumene.fr

Contact /réfèrent: Mathieu BERTRAND

Tel : 06 47 60 76 69

Mail : mbertrand@cdcganges.fr

www.cdcgangesumene.fr

